

N°90
OCT
2025

Saint-Georges



du Bois

Bulletin Municipal

Rétrospectives P32/33
Brèves P34/40
Notre commune P41/43

Enfance/Jeunesse P18/20
Conseil Municipal P21/25
Associations P26/31

Édito P2
Actualités P3/11
Travaux P12/15
Vie Scolaire P16/17

Vœux du Maire
Dimanche 11 Janvier
2026 à 11h

Spectacle de Noël
et concert à l'église
Dimanche 07
décembre 2025



La réalisation du programme d'habitation du Clos des Hayes (proche de l'aire de jeux des Hayes) touche à sa fin et les premières familles locataires prennent possession des clés de leur logement ces jours-ci. C'est souvent un moment important dans une vie que de s'installer dans un nouveau lieu. Nous souhaitons à ces personnes la bienvenue ainsi qu'à celles qui arriveront dans les prochaines semaines.

Ce type de programme, avec une densité plus prononcée, préfigure le cheminement vers lequel les communes doivent se diriger avec l'objectif européen « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050. Il s'agit de préserver les terres non

artificialisées pour les générations à venir.

Cela se fera par étape avec dès 2030, un objectif de réduire l'artificialisation de 56% par rapport à la période de référence 2011/2020. C'est ce que nous venons de voter en conseil communautaire de Le Mans Métropole. Cet objectif est aussi celui de 70 autres communes autour de la communauté urbaine réunies au sein du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays du Mans. Cette démarche est en cours dans toute la France.

C'est une véritable « révolution » dans notre conception de l'aménagement urbain que nous nous apprêtons à vivre. Nous devons nous intéresser aux parcelles disponibles à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de la commune qui pourront toujours accueillir des nouvelles habitations.

Ce changement de modèle ne réussira que s'il est accepté par l'ensemble des citoyens, dans l'objectif de garantir un environnement pérenne de qualité assurant toute sa place à l'agriculture de proximité. Cette nouvelle approche devra donc être développée en préservant notre caractère rural et notre vigilance devra porter sur une diversification des formes d'habitat.

Pour notre village, le vote de la modification récente du PLU communautaire ouvre la voie administrative à la tranche 2 du Val de l'Orne qui sera sans doute le dernier projet d'extension de l'enveloppe urbaine de la commune. Ce projet de 44 parcelles individuelles et un « macro lot » destiné à recevoir une quinzaine de logements locatifs va donc démarrer prochainement. Parallèlement, le permis de construire du Clos du Stade a été accepté et 14 habitations y seront construites. Le promoteur espère une livraison des logements pour le premier semestre 2028. Ce terrain se situe à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de la commune.

Enfin, je souhaiterais adresser tous mes vœux de réussite à Eloïse Jourden qui vient de racheter la pharmacie de notre village et souhaiter bonne continuation à Blandine Louapre qui a su développer cette activité si utile pour chacun d'entre nous.

Bonne lecture et à bientôt

Franck BRETEAU
Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Accueil d'une volontaire Européenne

Pour la troisième année consécutive nous accueillons une volontaire Européenne en partenariat avec la maison de l'Europe avec pour tutrice Murielle Robin (adjointe en charge des affaires scolaires). Notre volonté est de poursuivre l'accueil des jeunes de nationalité Italienne pour offrir une continuité avec les enfants. Lucinda est arrivée en France le 22 Aout et terminera son volontariat fin juillet 2026. Née à Palerme en 1999 elle vient d'une petite ville Asti près de Turin, elle a un Bachelor en psychologie. Ses parents sont d'origine Srilankaise. Elle souhaitait venir en France pour apprendre la langue, découvrir le pays et la culture. Ses missions à St Georges du Bois se partagent entre l'école avec les enseignants et les enfants, la pause méridienne, l'accueil périscolaire du soir et l'espace culturel le mercredi.



Résultat du sondage sur l'évolution éventuelle des fréquences de collecte.

Vous avez été 173 à répondre sur l'application Mymairie.

Ordures Ménagères tous les 15j et sélectif (bac jaune) toutes les semaines : 50 (28.9%)

Ordures Ménagères tous les 15j et sélectif aussi : 18 (10.4%)

Ordures ménagères toutes les semaines et sélectif tous les 15j : 18 (10.4%)

Ordures ménagères toutes les semaines et sélectif aussi (situation actuelle) : 87 (50.29%)



Consommez l'énergie produite sur votre commune !

Le saviez-vous ? Grâce à l'installation de 2 ombrières photovoltaïques, Saint Georges du Bois produit désormais sa propre énergie décarbonée. Cette énergie peut être consommée localement par vous, les habitants, à des tarifs préférentiels et garantis pendant 30 ans. Rejoignez la boucle !

Notre engagement dans la transition

Saint Georges du Bois est engagée dans la transition énergétique. Avec nos partenaires SeeYouSun et Cénovia, nous avons solarisé 2 espaces communaux : le boulodrome, qui produit désormais 353 MWh, et les futurs hangars près des ateliers municipaux de La Blanchardière qui produiront prochainement 339 MWh. Les ombrières qui couvrent ces espaces protègent également les usagers du soleil comme de la pluie et permettent de venir jouer à la pétanque par tous les temps.



Une énergie locale pour tous !

Ensemble, ces deux installations couvrent près de 45 % des besoins électriques des bâtiments communaux mais représentent une petite partie de la capacité de production des panneaux solaires.

Le reste de la production, soit 88 % de l'énergie disponible, peut être partagé avec les particuliers, entreprises et acteurs locaux, via une boucle d'autoconsommation collective.

Pourquoi rejoindre la boucle ?

- Réduire sa facture d'électricité
- Bénéficier d'une énergie produite localement, décarbonée et sans hausse de prix dans le temps
- Contribuer à la souveraineté énergétique de Saint Georges du Bois

Comment participer ? Rien de plus simple !

Pour rejoindre la boucle, il suffit de prendre contact avec Hugo Perez, Responsable SeeYouSun Particuliers / ACC. Il vous expliquera les modalités et prendra en charge l'intégralité des démarches techniques et administratives.
hperez@seeyousun.fr / 06.07.81.43.69

Les partenaires du projet

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la commune de Saint Georges du Bois, Cénovia, acteur majeur de l'aménagement urbain et du stationnement sur le territoire du Mans, et SeeYouSun, opérateur solaire qui travaille sur plus de 800 centrales partout en France.

SeeYouSun compte 120 collaborateurs et accompagne collectivités, entreprises

et particuliers dans leurs projets solaires, de la conception à la construction en passant par le financement et la gestion. Avec Cénovia, SeeYouSun porte le programme de développement Le Mans Sun pour accompagner la Sarthe dans sa transition énergétique.

Le programme contribue au développement de villes solaires et répond aux enjeux d'autonomie énergétique et de décarbonation des territoires, tout en générant des liens sociaux et des retombées économiques locales.



Plan local d'Urbanisme communautaire de Le Mans Métropole

Une modification simplifiée du P.L.U.I avait été demandée par notre commune afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation de la tranche 2 du lotissement du Val de l'Orne, au rond-point du centre commercial route de Sablé.

Cette procédure nécessite une enquête publique qui s'est déroulée sur la commune du 19 mai 2025 au 20 juin, qui a abouti à un avis favorable du commissaire enquêteur.

La modification a pu être adoptée par le conseil communautaire le 9 octobre et conduit à l'ouverture d'une zone 2AU, ainsi qu'à l'ajustement de l'orientation d'Aménagement et de Programmation de ce secteur.

Le permis d'aménager a été déposé parallèlement par le lotisseur Nexity. Les premiers travaux de voiries et réseaux divers devraient voir le jour début 2026.



Une entreprise locale au service de vos extérieurs : Sain et Toit

Amandine et Michaël Rolland, installés à Saint Georges du Bois depuis plusieurs années, ont créé Sain et Toit, une entreprise spécialisée dans le nettoyage, le démoussage et la protection des toitures, façades et terrasses. Leur particularité ? Utiliser des méthodes respectueuses des matériaux et de l'environnement, sans jamais monter sur les toits grâce à des perches en carbone pouvant atteindre jusqu'à 20 mètres.



MICHAËL ROLLAND

☎ 07 82 90 88 53
☎ 02 55 99 44 72
📧 michael@sain-et-toit.fr
🌐 www.sain-et-toit.fr



NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOITURE, FAÇADE, TERRASSE ET PANNEAUX SOLAIRE

SGDB : Quels types de produits utilisez-vous ?

M. Rolland : Nous travaillons exclusivement avec des produits professionnels certifiés biocides, adaptés à chaque type de support. Selon le revêtement, nous choisissons la molécule la plus efficace et la moins agressive. Ces traitements sont appliqués en basse pression pour ne pas

endommager les matériaux. Je suis titulaire de la certification Certibiocide, ce qui garantit l'utilisation de produits adaptés et conformes à la réglementation. Nous travaillons avec des fournisseurs sarthois et nous sommes soutenus par Initiative Sarthe, aussi bien sur le plan financier que dans l'accompagnement.

SGDB : Les produits que vous appliquez agissent-ils immédiatement ?

M. Rolland : Nos produits commencent à agir dès leur application, mais leur efficacité se déploie surtout dans la durée. Ils éliminent progressivement mousses, lichens et micro-organismes, tout en protégeant la toiture ou la façade pendant plusieurs mois. C'est ce qui garantit un résultat durable, sans agresser les matériaux. Juste après l'intervention, il est normal que des traces ou saletés soient encore visibles : ce sont la pluie et le vent qui, au fil des semaines, vont les éliminer naturellement. Selon l'état initial de la surface, il faut compter de quelques semaines à quelques mois pour que le traitement révèle tout son effet et redonne au toit ou à la façade un aspect propre et sain.

SGDB : Intervenez-vous uniquement sur les toitures ?

M. Rolland : Non, nous traitons également les façades, les murets, les terrasses et même les gouttières. Notre objectif est de redonner une seconde vie à l'ensemble des extérieurs, qu'il s'agisse d'une maison, d'un immeuble ou de locaux professionnels.

SGDB : Quelle garantie proposez-vous à vos clients ?

M. Rolland : Toutes nos prestations sont assurées par notre partenaire AXA, et nous

bénéficions du soutien de Sarthe Initiative. De plus, nous fournissons toujours des recommandations après intervention pour prolonger l'efficacité du traitement et une visite de contrôle est faite 6 mois après le traitement.

SGDB : Comment prendre rendez-vous ou demander un devis ?

M. Rolland : Il vous suffit de nous joindre par téléphone au 02 55 99 44 72, par e-mail à contact@sain-et-toit.fr, ou directement via notre site internet www.sain-et-toit.fr. Nos devis sont gratuits et sans engagement.

Vous trouverez également ci-dessous nos liens en ligne :

- Site web : <https://sain-et-toit.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/sain.et.toit/>
- YouTube : <https://www.youtube.com/@SainetToit>
- Instagram : <https://www.instagram.com/sainettoit/>



express
Saint Georges du Bois

COUPON REMISE IMMÉDIATE

5 €
OFFERTS
EN BON D'ACHATS

Coupon à découper et présenter en caisse

sans minimum d'achat sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 30/01/2026

Le clos des hayes

Le projet de logements locatifs de la Mancelle Habitation sur le clos des Hayes se termine il reste quelques travaux d'aménagement extérieur à faire. Pour rappel ce sont 36 logements au total qui ont été attribués.

La remise de clé du bâtiment collectif a eu lieu le 23 septembre pour les 12 logements en T2 et T3. Pour les 24 logements individuels en T3, T4 et T5 les nouveaux locataires se verront remettre les clés le 15 octobre.

L'inauguration est prévue le 12 novembre.



Accueil d'une nouvelle collaboratrice à la mairie

Boisgeorgienne depuis 27 ans, Patricia FAGUIER a travaillé 36 ans dans la même entreprise, qui a malheureusement fermé en fin d'année 2024.

Le poste qu'elle occupe aujourd'hui, nouveau challenge professionnel, est aussi une belle opportunité de fin de carrière au sein du service public. Patricia est, depuis cet été, la nouvelle chargée d'accueil pour l'agence postale communale, et pour la mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



express
Saint Georges du Bois



Changement au sein de notre pharmacie : un nouveau chapitre commence

Après 15 années de dévouement, de professionnalisme et de proximité avec ses patients, **Madame Louapre**, notre pharmacienne, s'apprête à tourner une nouvelle page. Son départ, prévu pour début **novembre**, marque la fin d'une belle aventure au sein de l'officine boisgeorgienne.

Nous tenons à la remercier sincèrement pour son engagement sans faille, sa bienveillance et son expertise, qui ont contribué à faire de notre pharmacie un lieu de confiance et d'écoute pour chacun des clients qui franchissent la porte.

À partir du lundi 3 novembre, nous aurons le plaisir d'accueillir **Madame Jourden**, pharmacienne diplômée et passionnée, qui prendra le relais avec la même exigence de qualité et d'attention que vous connaissez. Elle rejoint une équipe fidèle et expérimentée, toujours présente pour vous accompagner au quotidien.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle commerçante.



A gauche Mme JOURDREN Eloïse
et à droite Mme LOUAPRE Blandine

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Une nouvelle organisation des soins à Saint Georges du Bois et Étival lès Le Mans

Dès 2025, une nouvelle équipe de santé s'organise dans les deux communes : l'ESP CLAP (Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient) du Bocage Sarthois.

Cela veut dire que plusieurs professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinés, pharmaciens, etc.) vont travailler ensemble pour mieux vous accompagner.



Le but ?

- Faciliter votre parcours de soins.
- Améliorer la communication entre les professionnels.
- Vous proposer un suivi plus simple et plus efficace.

Vous continuez à consulter vos soignants habituels, mais ils travaillent désormais en équipe, pour une meilleure coordination et un meilleur service.

Membres de l'ESP CLAP :

Pharmacies

Pharmacie de Saint Georges du Bois :

- 2 cour Jacques Monod – 72700 Saint Georges du Bois
- 02 43 47 18 82

Pharmacie d'Étival-lès-Le Mans

- 13 rue Principale – 72700 Étival lès Le Mans
- 02 43 47 12 01

Infirmiers

Cabinet infirmier de Saint Georges du Bois et Étival lès Le Mans

- 1 cour Jacques Monod – 72700 Saint Georges du Bois
- 12 rue Principale – 72700 Étival lès Le Mans
- 06 47 81 24 07

Kinésithérapeutes

Déborah Sarrelabout

- 4 cour Jacques Monod – 72700 Saint Georges du Bois
- 02 43 88 47 81

Stéphane Tirot

- 1 place Pasteur – 72700 Saint Georges du Bois
- 02 43 28 51 85

Podologue

Agathe Thibault

- 1 place Pasteur – 72700 Saint Georges du Bois
- 02 43 21 23 31

Médecins

Cabinet médical de Saint Georges du Bois

Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Carrara, Dr Letessier, Dr Nayagom

- 1 cour Jacques Monod – 72700 Saint Georges du Bois
- 02 43 47 17 17

Cabinet médical du Dr Lardeux

- La Cassine, rue de l'Orne Champenoise – 72700 Étival lès Le Mans
- 02 43 47 21 14

Partenaires associés

Cabinet d'ostéopathie – Claire Boizard

- Place de la Mairie – 72700 Étival lès Le Mans
- 06 58 86 35 05

Cabinet d'ostéopathie – Manuel Dumont & Amandine Courtien

- 4 cour Jacques Monod – 72700 Saint Georges du Bois
- 07 67 83 99 10

Un nouveau lotissement à l'horizon : bienvenue au Clos du Stade



Pour mieux vous situer, les terrains de foot sont à droite du plan.

Le promoteur

Yeswimmo a déposé et obtenu en date du 15 juillet un permis de construire pour un projet de 14 logements situés sur un terrain qui lui sera vendu par la commune à côté des ombrières bordant le nouveau terrain de football.

Son objectif est de démarrer l'installation du chantier courant novembre avec la signature de l'acquisition du terrain et de la VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) avec La Mancelle d'Habitation, bailleur social qui sera propriétaire des futures constructions qui seront mises en location. Les terrassements débuteront les premiers jours de décembre ou en janvier. La livraison du chantier est prévue pour le 31 mars 2028 au plus tard.



Les travaux sont terminés à l'Espace de loisirs des Hayes : un nouveau souffle pour le site

Depuis septembre, l'Espace de loisirs des Hayes bénéficie d'un nouveau visage. Les travaux de construction du **préau** et des **toilettes** sont désormais achevés, offrant aux usagers un cadre plus confortable et fonctionnel.



Des nouveaux jeux pour les enfants

Au début de l'été, des nouveaux jeux ont remplacé ceux qui étaient déjà dans l'espace entre l'accueil péri-scolaire et la cour de l'école maternelle. A cette occasion, l'aire de réception (le sol) a aussi été refait.



D'une rive à l'autre!

Le futur chemin de randonnée, en direction de l'îlot Co, partant du calvaire de la ronde verte, longeant la route de Souliné à travers bois et prairies, est en cours d'aménagement tant par le propriétaire que par les employés communaux pour sa «viabilisation »et de ce fait il est, pour l'instant, interdit au public. Ce chemin devra franchir le ruisseau l'Orne Champenoise grâce à une nouvelle passerelle dont la mise en place est envisagée début 2026. Les parcelles traversées sont en cours d'acquisition. Ce chemin devra à terme rejoindre La Petite Saulerie pour rallier les itinéraires passant par Pruillé le Chétif.



Emplacement de la future passerelle

Sécurisation des bernes route de Pruillé.

Sur la route de Pruillé, en sortie du village jusqu'au croisement avec la route des Fouillées, le service voirie de Le Mans Métropole, à la demande de la commune, a réalisé, courant Juillet des travaux de renforcement des bernes avec bas cotés en béton et rainures de drainage pour évacuation de l'eau.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Travaux de la rue Croix Ste Apolline

Après les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés en juin et juillet, entre le carrefour la route des Landes et la rue des Bleuets, c'est une nouvelle phase qui a débutée mi-septembre avec la rénovation de la chaussée et trottoirs, parkings absorbants ainsi que la prolongation de la liaison chaudiou entre la route des landes et le chemin de liaison.

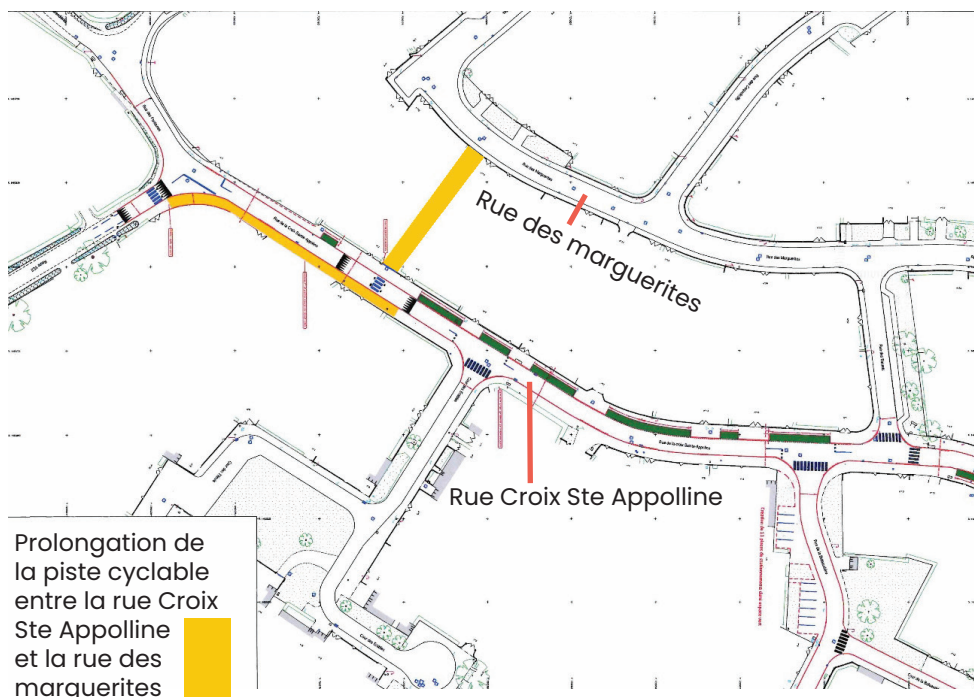
Celui-ci va être réaménagé, entre la rue de la Croix Ste Apolline et la rue des Marguerites, rendant ainsi le centre bourg accessible aux vélos, en sécurité, en allant vers Allonnes ou Le Mans et inversement. L'objectif est de proposer aux cyclistes d'éviter la RD 309 plus passagère et dangereuse. Ces travaux sont prévus jusqu'à fin novembre.

Une deuxième phase, début 2026, fera l'objet du tronçon Bleuets/ Piraudière.

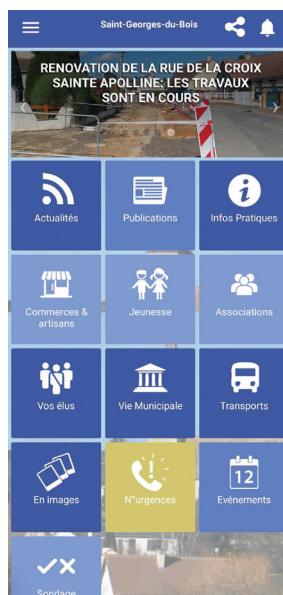
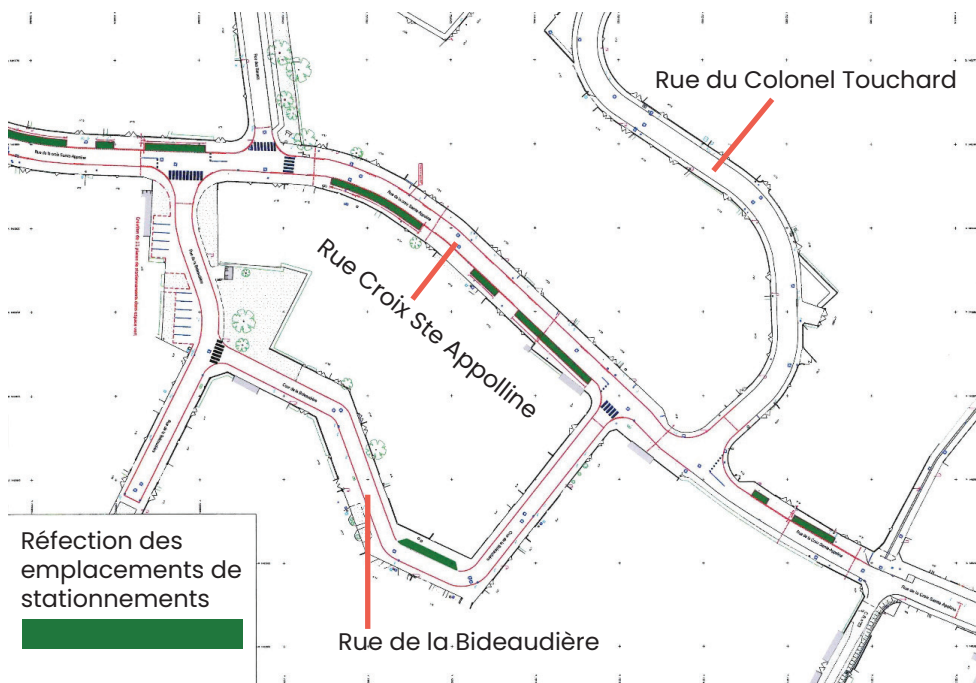
Une troisième phase est prévue plus tard (fin 2026 ou 2027) avec la réfection complète du tapis d'enrobés dans le lotissement de la Bidaudière et la création de places de parkings supplémentaires.

Nous sommes bien conscients du désagrément passer pour les riverains concernés mais comme dit le vieil adage "il faut parfois souffrir pour être beau". Le coût de ces travaux, financés par Le Mans Métropole dans le cadre de sa compétence voirie est de l'ordre de 380.000 €.

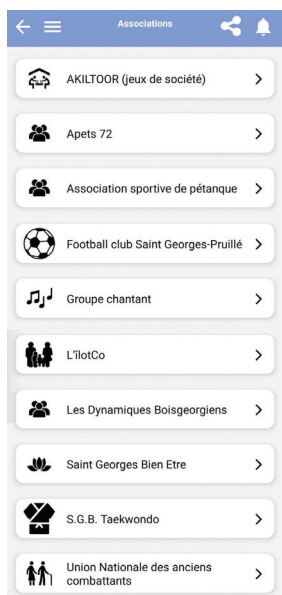
En jaune, la prolongation de la piste vélo à partager avec les piétons.



En vert, les stationnements en revêtement perméable alvéolé.



Pour rester au courant
des dernières actualités
et alertes, téléchargez
l'Application mobile «My
Mairie» et choisissez
St-Georges du Bois,



Rentrée scolaire avec des nouveaux visages et des effectifs en baisse

Le 1er septembre nos petits Boisgeorgiens et Boisgeorgiennes ont regagné les bancs de l'école avec un effectif en baisse pour l'année 2025/2026 soit 194 élèves au total au lieu de 218 pour 2024/2025; avec 129 enfants en élémentaire et 65 en primaire.

Quelques changements avec l'arrivée d'Amandine Roge en qualité d'ATSEM pour remplacer Frédérique Guibert qui nous a quitté au 1er octobre.

Côté accueil périscolaire et pause méridienne, nous avons accueilli Aurélie Bonnet et Nicolas Cussac.



De gauche à droite Nicolas, Aurélie et Amandine.

Accueil de la bénévole européenne Lucinda en classe de CM2, son intervention était sur le thème « se présenter en italien ».



Les principaux événements à venir :

- **Intervenante bénévole "Lire et faire lire en maternelle"**
- Vendredi 10 octobre : Élection des représentants des parents d'élèves
- Jeudi 16 octobre : Premier conseil d'école
- Vendredi 17 octobre : Classe de CE1 et CE2 : (+ CE2 de la classe de CP/CE2)
- **Expo Raconte nous l'histoire du canton (à la mairie de Rouillon)**
- Jeudi 16 et Vendredi 17 octobre : Photographie scolaire
- Lundi 10 Novembre : animation avec iconographie, notamment sur la vie des enfants pendant la première guerre mondiale (pour CM1 et CM2)
- Vendredi 21 Novembre Cross Maine libre à Allonnes pour les niveaux CE2, CM1 et CM2
- Novembre et décembre CM1 et CM2 : Ateliers autour de l'égalité Filles / garçons au Musée de Tessé

Renouvellement des photocopieurs

Les photocopieurs de la commune ont été renouvelés le 4 septembre dernier; celui de l'école et celui de la mairie.

Le contrat de location d'une durée de 5 ans arrivait à échéance. Le nouveau contrat de location d'une durée de 5 ans prévoit également la fourniture et la maintenance de 2 photocopieurs couleur ; un pour l'école et un autre pour la mairie. Le contrat prévoit aussi un coût à la page légèrement inférieur par rapport au précédent contrat.

Si le nouveau photocopieur de la mairie est doté des mêmes caractéristiques que l'ancien, celui de l'école est désormais doté de la couleur et permet de mettre fin à l'utilisation d'imprimante couleur dont le coût est très élevé.



LE SIVOM DU BOCAGE CENOMANS

La petite enfance : 0-4 ans

Le Relais Petite Enfance propose différents ateliers aux assistantes maternelles de Saint Georges du Bois. Les séances de jeux et rencontres se déroulent une fois par mois dans la salle de l'accueil périscolaire. Des ateliers motricité ou encore lecture et comptines sont également proposés. Actuellement

la commune de Saint Georges du Bois compte 14 assistantes maternelles agréées.

Les assistantes maternelles et les enfants pourront participer aux ateliers musique proposés par Charlène, à une séance sensorielle et à un spectacle petite enfance avant la fin de l'année.

Si vous souhaitez des renseignements ou bien la liste des assistantes maternelles de la commune vous pouvez joindre le RPE : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org ou au [02.52.19.21.80](tel:02.52.19.21.80)

Retour en image sur la sortie de fin d'année proposée par le Relais Petite Enfance :



La parentalité :

NOUVEAU : Le Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans vous propose pour cette rentrée 2025 de découvrir son nouveau support à destination des familles : La Lettre de la Parentalité.

Au programme : le planning des actions à venir et plusieurs idées d'activités à partager en famille autour du Bocage. A retrouver sur le site du Bocage Cénomans : <https://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

A venir : « la p'tite parent'aise du samedi » dans un espace convivial pour vous accueillir, situé dans les locaux du multi-accueil Pomme de reinette, 3 route de la Richardière à Pruillé-le-Chétif.

Durant cette matinée vous pourrez faire une pause tranquillement dans votre semaine et voir votre enfant évoluer dans un lieu adapté, parmi d'autres enfants. Renseignements et inscriptions : petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

L'enfance : 3-11 ans

Le Bocage Cenomans dispose de deux accueils de loisirs pour les mercredis de 7h45 à 18h30 :

- Sur la commune de Saint Georges du Bois, au 24 rue de Sablé peuvent être accueilli 32 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.
- Sur la commune de Chaufour Notre Dame, au 12 rue de la Denisière peuvent être accueilli 24 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis en période scolaire de septembre 2025 à juillet 2026 ont débuté avant l'été afin de permettre aux familles d'anticiper leurs besoins. Il est toujours possible de s'inscrire sur l'espace famille.

À venir :

Vacances d'automne : l'accueil de loisirs ouvrira la première semaine des vacances (20 au 24 octobre) à St Georges du Bois et Chaufour Notre Dame, puis uniquement à St Georges du Bois la 2ème semaine (27 au 31 octobre).

Vacances de Noël : l'accueil de loisirs ouvrira la seconde semaine des vacances (du lundi 29 au mercredi 31 décembre) à Saint Georges du Bois. L'accueil de loisirs sera fermé les 1er et 2 janvier 2026.

Les inscriptions pendant les vacances scolaires se font à la semaine avec possibilité d'enlever un jour maximum au choix par semaine.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.syndicat-bocage-cenomans.fr

Contact : Maxime LOISON à accueilloisirs@bocagecenomans.org

La jeunesse : 11-17 ans

Projet de jeunes : Destination Al Dente

Après une année de préparation, 12 jeunes âgés de 14 à 17 ans sont partis pour un voyage itinérant en train à travers l'Italie. Les jeunes ont pu visiter 5 grandes villes italiennes (Turin, Gênes, Levanto, Florence et enfin Milan) pour un voyage de 12 jours.

Grâce aux diverses actions d'autofinancement qu'ils ont réalisées sur le territoire (lavage de voitures, livraison de viennoiseries, stands de gâteaux), les huit filles et quatre



garçons ont pu bénéficier d'activités, de visites et même de petits restaurants sur place. En plus de découvrir ce pays riche en histoire, les jeunes ont eu l'occasion de développer leur autonomie dans un environnement qui les a poussés à sortir de leur zone de confort.

Tickets sports

Les prochaines périodes d'activités Tickets sports sont les suivantes :

- Automne : 27 au 31 octobre 2025
- Hiver : 23 au 27 février 2026
- Printemps : 20 au 24 avril 2026
- Été : 17 au 28 août 2026

Séjour :

Un séjour pré-ado sera organisé pour l'été 2026, les inscriptions démarreront au printemps.

Pour toutes demandes, contactez :

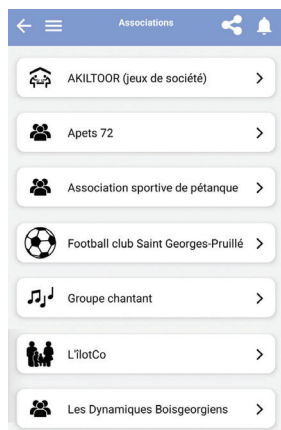
Cindy BRULÉ à enfancejeunesse@bocagecenomans.org



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

8 juillet 2025

Bilan accueil périscolaire et vote des tarifs

Pour l'année scolaire 2024-2025, le coût global de fonctionnement de l'accueil périscolaire s'élève à 108 329 €. Cela représente une augmentation de 4.52% par rapport à l'année précédente (dont le coût global était de 103 649 €).

Une hausse qui s'explique par l'augmentation des frais de personnel en lien avec une hausse de la fréquentation de l'accueil périscolaire : + 20% sur l'accueil du matin et + 11% sur l'accueil du soir.

Le montant total des recettes s'élève à 66 274 €, soit une augmentation de 18,65 % (+10% de CAF et +19% de facturation aux familles).

Le reste à charge de la commune est donc de 42 054 € (39% du coût global), contre 47 793 € (46% du coût global) l'année précédente.

A partir de la rentrée 2025, les frais de personnel ne devrait plus augmenter avec la mise en place d'un taux d'encadrement différent : 1 pour 14 pour les moins de 6 ans (au lieu de 1 pour 10) et 1 pour 18 pour les plus de 6 ans (au lieu de 1 pour 14).

Pour 2025-2026, le conseil municipal décide à l'unanimité, avec une abstention, de ne pas augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire, ni le tarif du goûter à 0,60€.

Bilan restaurant scolaire et vote des tarifs

Pour l'année scolaire 2024-2025, le coût global de fonctionnement de la restauration scolaire s'élève à 242 300 €, dont un reste à charge de 122 889 € pour la commune. Cela représente une augmentation de 2,51 % par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation s'explique par une augmentation de la part alimentaire (+ 4,9%) et des frais généraux (+34% correspondant à des travaux au niveau des bâtiments : création d'une trappe, réparation d'un moteur de VMC, réparation du muret...). Les frais de personnel ont connu une légère baisse (- 4%).

Le coût moyen pour un repas s'élève à 8,54 €, contre 8,31 € l'année précédente (+ 2,72%).

Les coûts se décomposent comme suit :

- Part alimentaire : 52 435 €, soit 1,85 € par repas
- Frais de personnel : 151 734 €, soit 5,35 € par repas
- Autres frais généraux : 38 130 €, soit 1,34 € par repas

Le tarif enfant étant de 4,25 €, le reste à charge de la commune est de 4,29 € par repas. Cela représente une participation de 50% comme l'année précédente.

Dans l'objectif de maintenir la participation de la commune à moins de 51%, en

tenant compte de l'estimation de l'augmentation des coûts alimentaires et des frais généraux, et d'une stabilisation des frais de personnel, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants à compter du 01/09/2025.

Tarif enfant	PAI (Allergies alimentaires)	Tarif Adulte	Majoration repas pris sans inscription préalable (tarif adulte)
4.35	2.70	7.20	2.85

LMM : approbation de la convention attributive du fond de concours : «attractivité»

La commune a déposé une demande de financement pour le projet en cours d'extension des chemins de randonnées (achat des terrains, création des chemins, installation d'une passerelle après étude de sol).

Pour rappel, le montant sollicité était de 9 847€42.

Le Mans Métropole a délibéré favorablement sur cette demande lors du conseil communautaire du 27 juin 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention attributive et autorise le maire à la signer.

Présentation du SCoT

Le projet du SCoT arrêté le 12 mai 2025 a été présenté par M le maire.

Au cours de cette présentation, a été évoquée la volonté de élus du Pays du Mans de respecter la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) du 20 juillet 2023, et d'appliquer la phase transitoire de 2030 à - 56%.

L'armature territoriale de Saint Georges du Bois en qualité de pôle intermédiaire périurbain, est reconnue comme pertinente.

Les ambitions énergétiques évoquées dans le volet AEC sont partagées par l'ensemble des élus.

Pour tous ces motifs, et bien que l'avis des communes ne soit pas obligatoire, le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet du SCoT arrêté le 12 mai 2025.

18 septembre 2025

LMM : fonds de concours énergie

Le principe d'un fonds de concours de la métropole versé en 2025 au titre des dépenses de fonctionnement des équipements municipaux réalisées en 2024 a été approuvé par délibération du Conseil communautaire du 19 décembre 2024, en application de l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dispositif exceptionnel permet notamment un accompagnement de la métropole face à la crise énergétique considérant les délais nécessaires pour permettre les travaux de rénovation des bâtiments sources d'une meilleure performance énergétique.

Les modalités retenues sont les suivantes :

- une enveloppe globale plafonnée à 2 millions d'euros ;
- une répartition de l'enveloppe proportionnellement à la facture énergétique de chaque commune membre de la Métropole ;
- le montant du fonds de concours attribué à chaque commune ne peut pas être supérieur à 20% du montant total des dépenses énergétiques constatées sur l'exercice 2024 du budget principal (comptes 60612 - Energie, électricité, 60613 - Chauffage urbain et 60621 - Combustibles) ; ce taux peut être modulé à la baisse compte tenu du plafonnement de l'enveloppe à 2 M€;
- le versement est réalisé en une fois après réception de tous les comptes administratifs 2024 des communes membres et adoption des montants après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés, conformément à l'article L. 5215-26 du CGCT.

Les attributions individuelles calculées à partir des critères susvisés ont été fixées par délibération de Le Mans Métropole présentée en Conseil communautaire du 26/06/2025.

La commune de Saint Georges du Bois est ainsi bénéficiaire d'un fonds de concours représentant 18,87% de ses dépenses d'énergie de 2024 soit un soutien de 10 126 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant du fonds de concours exceptionnel de 10 126 € attribué en 2025 par Le Mans Métropole.

CLEAC

Depuis 2015, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité partagée du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation Nationale et de la Ville du Mans ; une démarche partenariale de mise en place d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEAC) a été initiée par le biais d'un premier conventionnement sur la période 2017-2019 puis d'un deuxième sur la période 2020-2023. Les bilans des acteurs menés durant ces périodes montrent l'intérêt de la démarche. Il conduit les signataires à s'engager dans la mise en œuvre d'un renouvellement du CLEAC sur la période 2023-2026.

Pour rappel, l'éducation artistique et culturelle est une éducation à l'art et une éducation par l'art. C'est un parcours cohérent qui associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique. Elle contribue au développement de la créativité et de l'esprit critique des enfants et des jeunes. La généralisation de l'EAC implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, ministériels, artistiques, culturels, associatifs, pour développer des actions au plus près des territoires.

Le contrat 2023-2026 prévoit le déploiement progressif de ce dispositif sur le territoire de la Métropole en collaboration avec la Ville du Mans. L'avenant n°1 comptait trois communes volontaires pour développer sur leur territoire des

actions EAC : Coulaines, Sargé-lès-Le-Mans et La Chapelle-Saint-Aubin. L'avenant n°2 associait trois communes supplémentaires, volontaires pour des actions EAC sur leur territoire pour l'année 2024-2025. L'avenant n°3 compte trois nouvelles communes volontaires pour mener des actions EAC sur leur territoire.

Pour l'année 2025-2026, ce seront ainsi les villes de Saint Georges du Bois, Arnage et Yvré-L'Évêque qui seront ajoutées au dispositif. Ces interventions auront lieu au cours des 2e et 3e trimestres de l'année scolaire 2025/2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le déploiement du dispositif EAC vers ces communes de la Métropole.
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 joint en annexe.

Autoconsommation collective

Pour faire suite à la présentation du projet d'autoconsommation collective par la société LEMANS SUN le 10 juin dernier, un marché public de fourniture pour l'achat direct d'électricité renouvelable dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective a été ouvert.

Seule la société LE MANS SUN a répondu à ce marché.

Au 1er janvier 2026, notre contrat d'électricité comprendra 4 tarifs en fonction des heures pleines, heures creuses et de la saisonnalité. Ces tarifs varient de 98€ à 154€ du MWh, et ne seront fixés que pour une année.

La solution alternative proposée par LE MANS SUN offre un tarif à 144€ du MWh dans l'attente de la construction des ombrières de la Blanchardière, puis de 120€ du MWh lorsqu'elles seront opérationnelles, avec une indexation annuelle de 0,6% garantie sur 5 ans. Rappelons aussi que chacun de nos sites de consommations aura besoin d'électricité provenant des deux services, l'autoconsommation ne représente qu'un pourcentage évalué ainsi :

Site	Consommation annuelle estimée	Hypothèse de taux autoconsommé
Terrain de football	19540	34%
Salle associative et maternelle	15633	45%
Eglise et presbytère	5736	30%
Mairie	30298	43%
Ecole élémentaire	14393	67%
Atelier communal	17445	39%
Espace culturel	5036	40%
Accueil périscolaire	14047	39%
Restaurant scolaire	50796	53%

A l'unanimité, le conseil municipal attribue le marché d'achat direct d'électricité renouvelable dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective à LE MANS SUN et autorise le maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

Acquisition de la parcelle AD38

M RENAudeau Gilles, propriétaire de la parcelle AD38 (rue des fontaines) a donné son accord, par courrier en date du 6 juin 2025, pour céder sa parcelle à la commune.

Pour rappel, la commune est déjà propriétaire des fontaines situées sur les parcelles AD40, AD42, AD43, AD237 et AD236.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de la parcelle AD38 à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

Mise en oeuvre des pénalités de retard : vente YESWIMMO (le clos des hayes)

Par délibérations des 15 octobre 2019, 10 décembre 2019 et 25 août 2020, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une cession à la société YesWimmo, en vue de la réalisation du Clos des Hayes, de la parcelle cadastrales AEI30 moyennant une dation en paiement constituée de la construction d'un abri à vélo et d'un équipement sanitaire pour une valeur estimée à 20 000 €.

Par délibération du 20 juin 2023, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la réalisation de la dation en paiement avant le mois de mars 2025.

L'acte de vente, signé le 12 juillet 2023, précise ces conditions financières. Il stipule également qu'en cas de retard dans la mise à disposition des locaux au vendeur, l'acquéreur devra s'acquitter de pénalités de retard à hauteur de 50 euros par jour de retard. L'équipement sanitaire et abri vélo a été livré au mois d'août 2025.

Le conseil municipal décide, avec 15 voix pour et 1 voix contre, de renoncer à ces pénalités de retard ; mais en contrepartie, de demander à la société YesWimmo de prendre en charge une fresque sur le mur extérieur de ce bâtiment, pour un montant estimé aujourd'hui à environ à 2 500 €, ainsi que le déménagement (ou la protection) du compteur électrique situé dans les toilettes.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Antoine Deniau		Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Anthony Folliot	06.78.37.63.38	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr
L'ilotCo		06.22.90.77.03	Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
S.G.B taekwondo	Marwan guimier	06.02.14.83.22	sgb.taekwondo72@gmail.com
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : sgbe72700@gmail.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	



Les dynamiques boisgeorgiens :

Les activités après-midi : Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h00. Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00. Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14h00 suivant le calendrier établi.

Le programme D'octobre 2025 à Janvier 2026 est le suivant :

Réservé aux adhérents :

- Jeudi 27 Novembre 2025 : Journée Retrouvailles à Baugé en Anjou (49)
- Vendredi 12 Décembre 2025 : Déjeuner dansant suivi d'un spectacle à Mulsanne (72)
- Samedi 17 Janvier 2026 : Assemblée Générale de l'association Les Dynamiques Boisgeorgiens Salle associative à St Georges du Bois

A l'attention de tout public :

- Exposition (Racontez-nous l'histoire de notre canton) réalisée en collaboration avec la Fédération de la Sarthe du 11 au 18 Octobre 2025 au sein de l'inter clubs Le Mans Ouest ; salle de la mairie de Rouillon
- Dimanche 12 Octobre 2025, Salle associative à St Georges du Bois - Après-midi dansant de 14h00 à 19h00

APETS :

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Trompe Souris (APETS) continue à mener ses actions au profit de la coopérative scolaire dans la convivialité et la bonne humeur pour cette année scolaire 2025/2026.

L'APETS est une association collégiale, sans adhésion, permettant à chacun de s'impliquer librement à hauteur de ses disponibilités et de ses envies. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous écrire sur apets72700@gmail.com

Nous avons besoin de nouveaux parents bénévoles pour que l'association puisse continuer à fonctionner !

A noter dans vos agendas :

- Octobre 2025 : vente de gâteaux Bijou
- Octobre – novembre 2025 : vente de chocolats de Noël
- 15 et 16 novembre 2025 : Bourse aux jouets (réservation de table au [07.69.84.62.05](tel:07.69.84.62.05) ou par mail apets72700@gmail.com)
- Février 2026 : La Boom des enfants
- 28 mars 2026 : Carnaval
- 28 juin 2026 : Fête de l'école

Suite à la dernière fête de l'école, nous remercions tous les parents volontaires, les membres de l'APETS, la mairie, l'équipe enseignante et les bénévoles de l'association Akiltoor et le FCSGP qui ont permis le bon déroulement de cet événement festif. Nous remercions également les donateurs de lots, parmi lesquels figurent de nombreux commerçants de la commune, pour leur soutien lors de notre tombola !

Suivez toutes nos actualités sur notre compte facebook <https://facebook.com/apets72/> et sur Instagram [apets72.ecole.trompe.souris](https://www.instagram.com/apets72.ecole.trompe.souris)

APETS72 – Association des parents d'élèves de l'école Trompe-Souris de Saint Georges du Bois



Buckmaster Wargames 72

Le Tournoi de Mémoire 44 aura lieu le Dimanche 15 mars 2026 à la salle des associations de 9h00 à 17h30 de Saint Georges du Bois. Ouvert à tous les joueurs de plus de 12 ans sur inscription. Le tournoi de 2025 avait réuni 32 joueurs qui ont joué dans une ambiance sympathique.

De plus, tous les derniers mercredis du mois à partir de 20h30, nous nous réunissons dans la salle de la Mairie (annexe de l'espace culturel) pour jouer/découvrir les jeux de wargames plateaux. Mémoire 44, Bataille de Hoth, Inflexible, D Days Dices, Quarter Master....

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

buckmaster.wargames72@gmail.com





FCSGP

Sous un soleil radieux, le samedi 06 septembre a eu lieu la 4ème édition de la Fusion' Cup Jean-Michel Roger, organisée par le club de foot, FC St Georges Pruilé.

Elle a réuni 30 équipes de jeunes, âgés de 11 à 13 ans, dont deux équipes entièrement féminines : Le Mans FC féminines.

Les deux équipes du Mans Sud ont remporté les trophées dans ces deux catégories. La manifestation s'est parfaitement déroulée, à la grande joie des jeunes joueurs qui ont dû bien dormir le soir et des parents qui ont pu les suivre, se restaurer et se désaltérer sur place.

La Fusion' Cup Jean-Michel Roger est un événement majeur pour le FC St Georges Pruilé.... Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Merci à tous



La remise des récompenses



Equipe FCSGP U1.1

Par ailleurs, la saison des championnats et des coupes de nos équipes seniors a repris.

Pour la première fois de l'histoire du club, notre équipe première a démarré son championnat en Région 3, à Ambière en Mayenne.

Certes elle a perdu son premier match, mais après avoir été menée 3-0, elle s'est battue et est revenue à 3-2.

La saison est lancée, elle s'annonce palpitante..."

Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir. Merci.



Equipe Bocage Manceau U13.1



Equipe Bocage Manceau U13.2



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



SGBE :

Notre association s'agrandit encore cette année avec 2 cours supplémentaires de yoga. Ce sont donc 12 cours par semaine qui sont proposés : yoga, pilâtes, gym douce, gym tonique et step, du lundi au vendredi pour accueillir un maximum de participants.

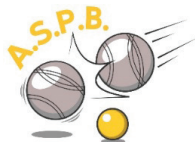
Une grande diversité dans les disciplines sportives animées par les mêmes animateurs, Timothée, Jennifer et Élise pour le pilâtes, Élise pour la gym douce et la gym tonique, et Virginie pour le yoga.

Les inscriptions des 3 et 5 septembre derniers ont été un grand succès pour notre association. En effet, nous comptons 179 adhérents incluant 120 Boisgeorgiens et Boisgeorgiennes à ce jour et l'ensemble de nos cours est complet.

Notez cette date : notre assemblée générale se tiendra le **mardi 20 janvier 2026 à 20 heures**. Nous restons joignables pour tout renseignement complémentaire à l'adresse mail suivante : sgbe72700@gmail.com

Bonne année sportive à tous au sein de notre association.

L'ASPB (Association Sportive Pétanque Boisgeorgienne) vous informe :



L'ASPB compte désormais 72 adhérents.

Les jours d'entraînements sont les mercredi et vendredi après-midi. Le tarif de l'adhésion est de 25 € par an. Un site est créé pour les adhérents afin de communiquer et de connaître les actualités de l'association.

Nos 3 premiers concours ont encore eu un franc succès. Un concours en doublette, un concours en doublette mixte et un concours en triplette.

Nous avons également engagé 6 triplettes au concours qui s'est déroulé du 1er au 5 septembre en Espagne à Santa Susanna. Concours de bon niveau auquel nous n'avons pas démerité en plus de passer une très bonne semaine.

Dates à venir : **Vendredi 24 octobre 2025** : Assemblée Générale

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérents, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Gino GAISNE (Président) : [06.27.17.47.07](tel:06.27.17.47.07)

Francis BLIN (Secrétaire) : [06.21.80.73.66](tel:06.21.80.73.66)

C'est la rentrée aussi pour votre jardin !

Entretien des pelouses et gazons
Débroussaillage
Taille de haie
Taille des arbres et arbustes
Entretien des massifs, potagers
Nettoyage des extérieurs
Création de jardins naturels

BÉNÉFICIEZ DE **50% DE REMISE IMMÉDIATE**
SUR L'ENTRETIEN DE VOTRE JARDIN !



LEMESLE JARDINS

📍 Saint Georges du Bois (72)

06 08 54 35 86



www.lemeslejardins.fr





SAINT-GEORGES-DU-BOIS

**DIMANCHE
7 DÉCEMBRE 2025**

16h

Salle Associative

SPECTACLE DE CIRQUE

avec la participation
des enfants
et sculpteur sur ballons

Fous rires
garantis !

17h/17h30

Goûter

Chants de Noël à l'église
18h/19h
Noël Antillais



A partir de **17h**

Vente de produits
culinaires antillais

Vin chaud
Buvette - Crêpes
par l'A.S.P.B.

Place de la mairie

Arrivée des
tracteurs illuminés
à 19h place de la mairie



Fête de l'école



Une belle journée pour l'ASPB au parc de la rivière



Pique-nique des dynamiques boisgeorgiens au parc de la rivière

Exposition « Les cinq sens » à l'espace culturel

En juillet et septembre, vous avez pu admirer les œuvres réalisées par les résidents du Foyer des Cèdres dans le cadre de leur atelier d'art plastique.

Le thème en était « les cinq sens » et vous avez pu partir à leur découverte au travers de tableaux, mobiles et objets en illustrant quatre d'entre eux : l'ouïe, la vue, le toucher, et l'odorat.

Un grand merci aux artistes : Isabelle, Valérie, Séverine, Jérôme, Brigitte et Annie.



Bilan de la distribution des composteurs

Après les différentes permanences, 67 composteurs individuels ont été distribués (64 de 320 litres et 3 de 620 litres).

Si vous souhaitez obtenir gratuitement un composteur, n'hésitez pas à contacter la Direction Gestion des déchets et Propreté de Le Mans Métropole en les appelant au **02.43.47.47.60**.



Réfection du cheminement au square du Pré de la vigne

Le cheminement existait mais nécessitait d'être rénové. Il a été entièrement refait avec un support en stabilisé renforcé pour un coût de 4000€.



Reprise des permanences des Conseiller numérique en mairie



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Depuis le lundi 1er septembre, la permanence des conseillers numériques a repris. Les conseillers sont présents à nouveau chaque lundi de 14h30 à 18h.

Vous avez des difficultés sur l'utilisation de votre ordinateur, vous souhaitez être plus performant sur certains aspects informatiques, la navigation sur

certain sites vous pose des problèmes de compréhension, vous pouvez venir à l'une des permanences hebdomadaires gratuites proposées par la commune de Saint Georges du Bois et Le Mans Métropole. Si vous ne souhaitez pas attendre, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie.



Point sur la future plateforme de déchets verts

Les services de Le Mans Métropole ont déposé au mois de septembre la demande d'enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) concernant le projet Plateforme déchets verts. La nature de cette installation ne nécessite pas une autorisation mais une simple déclaration afin de s'assurer que l'exploitation respectera les prescriptions générales pour garantir le bon fonctionnement en toute sécurité.

Les services de l'Etat en charge de l'instruction du dossier ont maintenant 7 mois maximum pour valider ce dossier ou faire leurs remarques.

Distribution de Pièges pour lutter contre le frelon asiatique.

LMM a tenu une permanence à la mairie de Saint Georges du Bois pour distribuer gratuitement des pièges à frelon asiatique. Devant l'engouement des boisgeorgiens, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes.

Une liste d'attente d'un piège, de 76 personnes, après désistement de certaines qui ont préféré acquérir un piège par elles-mêmes, a été gérée par Le Mans Métropole. Chaque personne devait être contactée par téléphone, pour aller retirer son piège à la Maison de l'EAU, 51 rue de l'Estérel, sur rendez-vous. Tout le monde n'a pu être joint par téléphone et seuls 35 pièges ont été retirés.

La saison de piégeage d'automne arrive, moins propice que celle du printemps. C'est quand même le moment de remettre en service le piège que vous possédez.

Le Mans Métropole fait actuellement le bilan de son opération 2025, et réfléchit à l'amélioration de son action, dont son mode de distribution des pièges. Nous serons informés en temps utile de l'organisation retenue pour une meilleure efficacité de la prochaine campagne de printemps.



Travaux chronologiques : les horaires de la ligne 34 à partir du 1er septembre 2025

Depuis le 1er septembre 2025, les horaires de la ligne 34 « Gare Sud / St Georges-du-Bois » ont été légèrement modifiés.

Afin de disposer de tout le détail des impacts sur le réseau SETRAM, rendez-vous sur le site : <https://www.setram.fr/it/>



Aménagements sur le plateau scolaire

Durant la période estivale les employés communaux, aidés par les jeunes de l'opération argent de poche ont remis à neuf les clôtures en bois colorées de la cour de l'école primaire.

Le kiosque qui avait été démonté afin de permettre les travaux de renaturation a été réimplanté dans l'espace vert ainsi que la mise en place de quatre bancs "bain de soleil"



Travaux d'éclairage public

Le changement d'une partie des mâts et la totalité des lanternes d'éclairage à L.E.D, sur l'ensemble de la commune, démarré en juin est totalement terminé. En fonction de la nature des secteurs desservis, trois types de mâts ont été

implantés afin de concilier au mieux harmonie et efficacité lumineuse avec l'environnement.



La route du haras limitée à 70 Kms/H

Nous souhaitons attirer votre attention sur une modification réglementaire concernant la vitesse sur la route du Haras. **Celle-ci est dorénavant limitée à 70Kms/h.**

Nous vous remercions de respecter cette prescription pour la sécurité de TOUS.



Déclaration en mairie de la présence de termites dans son habitation



Le formulaire Cerfa 12010*02, intitulé "Déclaration en mairie de la présence de termites dans un immeuble", est un document officiel utilisé en France. Il est destiné à alerter les autorités locales de la présence de termites dans un bâtiment, permettant ainsi de prendre des mesures appropriées pour prévenir la propagation des infestations. Pour vous procurer

le formulaire Cerfa 12010*02, vous pouvez le télécharger directement à partir du lien ci-dessous :

• https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12010.do

Ce formulaire est essentiellement destiné aux propriétaires et aux occupants d'immeubles, ainsi qu'aux représentants syndicaux des copropriétaires, qui ont constaté la présence de termites dans leurs propriétés. La déclaration doit être complétée et déposée en mairie.

Chantier «Argent de poche»

Le Bocage Cénomans propose régulièrement aux cinq communes qui le composent d'accueillir des jeunes du territoire pour participer à des travaux de mise en valeur dans nos villages. Comme chaque année, dans le cadre du chantier « Argent de poche », St Georges du Bois a répondu présent et a accueilli plusieurs groupes de jeunes pendant 1 semaine chacun.

Pour cette année, il s'est agi de rénover les lames de bois détériorées par le temps, qui ornaient la clôture de la cour de notre école primaire. Merci à eux pour leur enthousiasme et la qualité de leur travail.



Cueillette de Mirabelles à Saint Georges du Bois : Un moment de partage et de douceur

Pendant quelques jours, courant août, les Boisgeorgiens se sont retrouvés dans les parcs de la rue de Sablé pour profiter de moments placés sous le signe de la convivialité et des saveurs estivales.

À l'initiative de la municipalité de Saint Georges du Bois, les portes du parc à moutons ont été ouvertes pour permettre à chacun de cueillir les mirabelles gorgées de soleil, fruits emblématiques de l'été.



Repas des aînés – Invitation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir de convier les habitants de Saint Georges du Bois à son repas annuel des aînés, qui se tiendra le :

Samedi 8 novembre 2025 à 12h00 Salle Associative de Saint Georges du Bois

Ce moment convivial est réservé **aux personnes âgées de 65 ans et plus au 1er janvier 2025**, domiciliées dans la commune.

Inscription obligatoire avant le 15 octobre 2025 en Mairie



Espace culturel : La bibliothèque fait le plein de nouveautés

En cette rentrée, la bibliothèque fait le plein de nouveautés. La photo ci-contre illustre parfaitement l'ensemble de ces nombreuses nouveautés. Notre nouvelle bénévole Katy GASCON est présente sur cette photo, elle a intégré l'équipe de bénévoles début Septembre. Peut-être l'avez-vous déjà rencontrée lors de vos visites à la bibliothèque. Cette photo met aussi en avant le nouveau mobilier installé juste avant l'été. En effet les fauteuils rouges très usagés ont été remplacés par de nouveaux fauteuils gris au design original. Comme Katy vous pourrez vous installer et vous détendre en lisant sur place un magazine, une BD, un roman policier ou tout autre ouvrage

disponible en rayon. La bibliothèque fait 3 achats de livres par an à savoir un au début du printemps (mars/avril), un autre au début de l'été (juin/juillet) et un dernier au début de l'automne (octobre/novembre). Ce sont environ 75 livres et mangas à chaque achat qui sont ajoutés au fond bibliothécaire. Les nouveautés de l'automne seront bientôt disponibles à l'emprunt. Aussi nous vous invitons à venir les découvrir sur le catalogue en ligne ou directement en bibliothèque.

Par ailleurs l'espace culturel accueille très régulièrement des expositions que vous pouvez découvrir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Début 2025 ce fut une exposition sur la santé mentale des adolescents, proposée par le Bocage Cénomans. Au printemps, l'artothèque itinérante du Boucan des arts a exposé

plusieurs dizaines de toiles et sculptures d'artistes locaux. Cette expérience sera renouvelée pendant l'hiver. Il est d'ailleurs possible à l'issue de chaque exposition de louer votre œuvre préférée pendant 6 mois (jusqu'à la prochaine exposition). Ensuite libre à vous d'acheter l'œuvre, de rendre l'œuvre ou d'en louer une nouvelle. Durant l'été, une nouvelle exposition vous a permis de découvrir les réalisations des résidents du foyer ADAPEI des cèdres. En ce moment, l'espace culturel propose une exposition de tableaux sur le thème du Vieux Mans. Merci à Katy GASCON, notre nouvelle bénévole, qui a accepté d'exposer sa collection personnelle de tableaux de la Cité Plantagenet.

Une nouvelle exposition au centre culturel

La cité Plantagenet est une merveille, chacun le sait déjà. Elle est sublimée à travers une exposition de tableaux à découvrir à l'espace culturel jusqu'à la fin du mois de novembre (Tableaux prêtés par une famille boisgeorgienne).



Un détective en herbe dans notre commune !

Un jeune Boisgeorgien, Camille HANTZBERG désireux d'ouvrir une agence de détective privé !



Bonjour Monsieur le Maire,
Je m'appelle Camille Hantzberg,
j'habite à Saint-Georges du Bois et j'ai 8 ans. J'aimerais ouvrir une agence de détective privé pour aider les gens à résoudre des petits problèmes (ex: chat perdu, problèmes de voisinage...) Cordialement)



Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Arbres sur le plateau scolaire de l'école Trompe Souris

Conception/Maquette/Retouche Photo: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...). Tél : 02.43.84.16.60

«Soutien à domicile Familles de la Sarthe»

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Elodie Leroy (responsable de secteur) se déplace à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.77.23.53

Mail : eleroy.sad@famillesdelasarthe.org

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV. Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) : tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau

4 rue Ducre 72100 Le Mans

02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Activité tennis

Les cours de tennis sont en accès libre

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h00 à 12h00

Conseillers numériques

Permanence en Mairie le lundi de 14h30 à 18h00

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique. Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

42 GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Pour les déchetteries ouvertes de 9 à 12 heures, la dernière entrée se fait à 11h45.

Pour les déchetteries ouvertes de 14 à 18 heures, la dernière entrée se fait à 17h45.

Composteurs: Les composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Location de la salle de la Maison de la Rivière (capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

SARL Lemesle Jardins : Jardinier

Paysagiste lemeslejardins@gmail.com
06.08.54.35.86

Ailetechdrone : Télépilote Professionnel : Laurent Bilheux contact@ailetechdrone.fr
06.16.62.66.61

Sain et toit - Nettoyage et entretien Toiture, Façade, Terrasse et Panneaux solaire. Michaël Rolland : michael@sain-et-toit.fr 07.82.90.88.53

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21
SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17
Urgences vétérinaires 24h/24 :
Numéro de téléphone : 3115 (gratuit)
Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara ,
Dr Moreau-Cordier, Dr Nayagom,
Dr Letessier : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Potra 4 place pasteur St
Georges du Bois: 02.43.47.22.96

Infirmier libéral David Liger : 06.47.81.24.07

Ses commerçants

ADRAE - Pâtisseries maisons :
06.52.07.85.93
adrae_patisserie@hotmail.com

Café-cantine de L'îlotCo -
Restaurant / traiteur / hébergement :
06.22.90.77.03 ou sur www.lilotco.fr

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

CRYSTALCLEAN - Nettoyage intérieur de
véhicules à domicile : 06.84.35.16.45
contact.crystalcleanlm@gmail.com

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.14.75.30

Kinésiologue
Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tiroit : 02.43.28.51.85

Ostéopathe
Manuel Dumont, Amandine Courtien :
02.43.88.47.81

Naturopathe : Eline BASSAN : 06.02.45.14.81

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophle : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

LINA TAXI - Artisan taxi : 07.81.81.09.72
linataxi72700@gmail.com

Mr Tandoori - Commerce ambulant -
Traiteur cuisine indienne : 06.07.94.93.51
ou 07.68.46.90.31

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulant - Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Positive&Co Lingerie - Création et
confection de lingerie : 06.62.17.20.94

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)
Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

U Express - Supermarché :
02.43.83.04.04

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Dimanche 12 Octobre 2025	Salle associative à St Georges du Bois Après-midi dansant de 14h à 19h ; ouvert à tout public Dynamiques Boisgeorgiens
Vendredi 24 octobre 2025	Assemblée Générale de l'Association sportive de Pétanque Boisgeorgienne
Samedi 08 novembre 2025	Repas des seniors offert par le CCAS à 12h à la salle associative
Mardi 11 Novembre 2025	Commémoration du 11 novembre place de la mairie à 12h15
Samedi 15 et Dimanche 16 novembre 2025 de 9h à 18h	Bourse aux jouets de l'APETS à la salle associative
Dimanche 07 décembre 2025	Spectacle de Noël et concert à l'église (Noël antillais)
Dimanche 11 Janvier 2026	Vœux du Maire à 11h à la salle associative
Samedi 17 Janvier 2026	Assemblée Générale de l'association Les Dynamiques Boisgeorgiens Salle associative à St Georges du Bois
Mardi 20 Janvier 2026	Assemblée générale de SGBE à 20 h à la salle associative.